



**PROJET 2 DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT  
DE LA RESILIENCE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET  
NUTRITIONNELLE AU SAHEL (P2-P2RS)**

**COMPOSANTE REGIONALE**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET  
(SERVICES DE FIRMES DE CONSULTANTS)**

N° / 001778 ...../SE/SEA/UAM-AFC/P2-P2RS/SPM..... 14 NOV 2024

**Sélection d'une firme pour l'élaboration de la cartographie des actions de résilience  
au Sahel et la production des documents de communication sur les actions  
innovantes de résilience**

Secteur : **Agriculture-sécurité alimentaire**

N° d'Identification du Projet : **P-Z1-C00-072**

Référence de l'Accord de financement : **Don n°2100155042220 du 13 mars 2023**

1. Le Comité Permanent Inter Etats de Lutte contre la Sècheresse dans le Sahel (CILSS) a reçu un don du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût de la Composante régionale du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS) ; et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat de Consultant en vue d'élaborer la cartographie des actions de résilience au Sahel et la production des documents de communication sur les actions innovantes de résilience.
2. L'objectif principal de la mission est d'élaborer une cartographie des actions de résilience au Sahel en vue de la production des documents de communication sur les actions innovantes de résilience. Il s'agit spécifiquement de :
  - Dresser un état des lieux et faire le suivi des actions innovantes de résilience mises en œuvre au Sahel en vue de leur capitalisation ;
  - Identifier les programmes et projets de résilience exécutés et en cours au Sahel ;
  - Localiser et cartographier les zones d'intervention des programmes et projets de résilience ;
  - Collecter des informations sur les caractéristiques de ces programmes et projets (objectifs, cibles, approches, résultats, etc.) ;
  - Analyser les résultats et les impacts de ces programmes et projets ;
  - Identifier les bonnes pratiques et méthodes de mises œuvre ;

./...

- Orienter les futurs investissements et actions : l'analyse des données collectées permettra d'identifier les gaps et les priorités d'intervention, éclairant ainsi les décisions futures en matière de programmes et de politiques de résilience ;
  - Formuler des recommandations pour améliorer l'efficacité des actions de résilience ;
  - Mettre en place une plateforme web de partage de bonnes pratiques d'actions de résilience au Sahel.
3. Le CILSS invite les Consultants (firmes) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.
4. Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les pièces suivantes :
- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS ;
  - Une présentation du consultant (date de création, pays d'enregistrement, domaine de compétences, organisation, etc...) accompagnée des preuves de son existence juridique (statuts, registre de commerce) ;
  - Un tableau de présentation des références des missions similaires réalisées par le Consultant et faisant ressortir pour chaque mission les informations minimum suivantes : (i) l'objet et le contenu de la mission ; (ii) une description sommaire des prestations réalisées et des résultats obtenus ; (iii) le nom, l'adresse et les contacts du client ; (iv) le pays de réalisation de la mission ; (v) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission ; (vi) le montant du contrat ; (vii) la liste des experts-clés ayant réalisé la mission ; et (viii) toute autre information jugée pertinente sur la mission réalisée ;
  - Les attestations de bonne exécution ou les certificats de bonne fin attestant la bonne exécution des prestations accompagnées des pages de garde et de signature des contrats exécutés.
  - Pour les firmes en groupement : Un accord de groupement dûment signé par les membres constituant le groupement et mentionnant la désignation du chef de file du groupement.
5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque, édition d'octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>

La liste restreinte sera établie conformément aux dispositions du paragraphe E3.2.3 du Manuel des opérations de passation des marchés de la Banque (Partie A, Volume 1). La qualification des consultants sera déterminée/évaluée sur la base du nombre de références de missions similaires. **Il est à noter que l'intérêt manifesté par une firme n'implique aucune obligation de la part du Projet de l'inclure dans la liste restreinte.**

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : **Secrétariat Exécutif du Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) 2754, Boulevard Mouammar Kadhafi, 03 BP 7049 Ouagadougou 03, Burkina Faso, immeuble CILSS sis à Ouaga 2000, bâtiment annexe, porte n°505, de 8 à 16 heures.**
7. Les expressions d'intérêts rédigées en langue française doivent être envoyées par mail aux adresses mentionnée ci-dessous au plus tard le ..... **09 DEC. 2024** ..... à 10 H 00 mn GMT et porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt pour l'élaboration de la cartographie des actions de résilience au Sahel et la production des documents de communication sur les actions innovantes de résilience** ».

À l'attention : Dr Abdoulaye Mohamadou, Secrétaire Exécutif du Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) 2754, Boulevard Mouammar Kadhafi, immeuble CILSS sis à Ouaga 2000, Rez-de Chaussée, porte n°114  
03 BP 7049 Ouagadougou 03, Burkina Faso

Tél : 00226 25 49 96 00

A : [frederic.conseiga@cilss.int](mailto:frederic.conseiga@cilss.int);

Copie à : [leila.adamou@ccrs-sahel.org](mailto:leila.adamou@ccrs-sahel.org); [issifi.seybou@ccrs-sahel.org](mailto:issifi.seybou@ccrs-sahel.org);

[hinsa.adamou@cilss.int](mailto:hinsa.adamou@cilss.int) et [geraldine.gnankambary@cilss.int](mailto:geraldine.gnankambary@cilss.int)

**Le Secrétaire exécutif**



**Dr Abdoulaye Mohamadou**